Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Udder dip

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0020541-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

EU-0020541-0001

Table des matières

Información o a desiminato de la companion de	
Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	10
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Udder Dip	
Jdder Dip Max	
Jdder D Max	
Jdderdine Dip	
Jddine Dip	
Jdderdine DP	
Jddine DP	
Jdderdine DS	

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Boumatic
Adresse	31, Rue Jules Melotte 4350 Remicourt Belgique

Numéro de l'autorisation

EU-0020541-0000 1-1

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

Date de l'autorisation

Date d'expiration de l'autorisation

EU-0020541-0001
18/11/2019
31/10/2029

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Christeyns n.v.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - lode
Nom du fabricant	Christeyns n.v.
Adresse du fabricant	Afrikalaan 182 9000 Gand Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach Nitratos S.AO, Oficina Cala Cala S/N Pozo Almonte Iquique Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,5
Éthoxylate d'alcool gras			69011-36-5	500-241-6	2,99

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Éviter le rejet dans l'environnement.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation n° 1.1 - Désinfectants pour le traitement des trayons par trempage manuel avant ou après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfectants pour le traitement des trayons par trempage manuel avant ou après la traite des vaches

Méthode(s) d'application

Système ouvert: Traitement par trempage -

Avant la traite : temps de contact de 1 minute minimum après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum

Taux et fréquences d'application	Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par traitement - Le produit est prêt à l'emploi - 2 fois par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par trempage, avant ou après la traite.

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par traitement par trempage.

Remplir le gobelet de trempage avec la quantité indiquée de produit non dilué en le versant directement de son emballage d'origine. A chaque traitement, vérifier le volume de produit de traitement ajouté au gobelet de trempage. Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le détenteur de l'autorisation donné dans les informations sur le produit) ainsi qu'une protection oculaire.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Utilisation n° 1.2 - Désinfectants pour le traitement des trayons par pulvérisation manuelle avant ou après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfectants pour le traitement des trayons par pulvérisation manuelle avant ou après la traite des vaches

Méthode(s) d'application

Système Ouvert: traitement par pulvérisation -

Avant la traite : temps de contact de 1 minute minimum, après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum.

Taux et fréquences d'application

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par pulvérisation - Le produit est prêt à l'emploi -

2 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par pulvérisation, avant ou après la traite.

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par traitement par pulvérisation. Remplir le pulvérisateur avec la quantité indiquée de produit non dilué en le versant directement de son emballage d'origine. Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le détenteur de l'autorisation donné dans les informations sur le produit), des vêtements de protection, des chaussures résistant aux produits chimiques ainsi qu'une protection oculaire.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Utilisation n° 1.3 - Désinfectants pour le traitement des trayons par trempage automatique avant ou après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfectants pour le traitement des trayons par trempage automatique avant ou après la traite des vaches

Méthode(s) d'application

Système ouvert: Traitement par trempage -Avant la traite : temps de contact de 1 minute minimum,

	après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum.	
Taux et fréquences d'application	Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par trempage - Le produit est prêt à l'emploi - 3 fois par jour	
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel	
Dimensions et matériaux d'emballage	Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg	
4.3.1 Consignes d'utilisation	spécifiques	
Produit pour la désinfection des trayons de vache par trempage, avant ou après la traite.		
Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 10 ml par traitement par trempage.		
Utiliser le produit non dilué directement à partir de l'emballage original.Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.		
4.3.2 Mesures de gestion des	risques spécifiques	
Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1		
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement		
Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1		
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage		
Consulter les consignes générales pour l	'utilisation du méta RCP 1	

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Utilisation n° 1.4 - Désinfectants pour le traitement des trayons par pulvérisation automatique avant ou après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfectants pour le traitement des trayons par pulvérisation automatique avant ou après la traite des vaches

Méthode(s) d'application

Système Ouvert: traitement par pulvérisation -

Avant la traite : temps de contact de 1 minute minimum, après la traite : temps de contact de 5 minutes minimum.

Taux et fréquences d'application

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par pulvérisation - Le produit est prêt à l'emploi -

3 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Fût en PEHD de 20 kg, 60 kg, 200 kg, 210 kg et GRV en PEHD de 1000 kg

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Produit pour la désinfection des trayons de vache par pulvérisation, avant ou après la traite.

Appliquer une quantité de produit suffisante pour recouvrir la totalité du trayon, au maximum 15 ml par traitement par pulvérisation.

Utiliser le produit non dilué directement à partir de l'emballage original.Pour réduire l'exposition cutanée, il est recommandé d'utiliser une pompe doseuse pour remplir le produit dans le matériel d'application.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consulter les consignes générales pour l'utilisation du méta RCP 1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Les produits doivent être amenés à des températures supérieures à 20°C avant utilisation.

Pour le traitement avant la traite : traiter l'ensemble du trayon avec le produit, laisser agir 60 secondes, puis essuyer le trayon à l'aide de serviettes à usage unique pour éviter toute contamination du lait.

Pour le traitement après la traite : Les trayons doivent être traités dès que possible après la traite, de façon à recouvrir toute leur surface. Laisser les trayons sécher à l'air. Les vaches doivent rester debout jusqu'à ce que le produit soit complètement sec (au moins 5 minutes).

5.2. Mesures de gestion des risques

Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit biocide ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection soit avant soit après la traite. Tenir hors de portée des enfants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours : informations générales : retirer immédiatement les vêtements souillés par le produit En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur ; consulter un médecin en cas d'inconfort. En cas de contact cutané : Laver soigneusement la peau. Le produit n'irrite généralement pas la peau.

En cas de contact oculaire : Rincer les yeux ouverts pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et ensuite boire de l'eau. En cas de malaise, consulter/demander l'avis d'un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts/les eaux de surface ou souterraines.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions